

Le conseil municipal des jeunes

Ateliers Création des BANCS DE L'AMITIE
Mercredi 17 août 2022 et Mercredi 24 août 2022

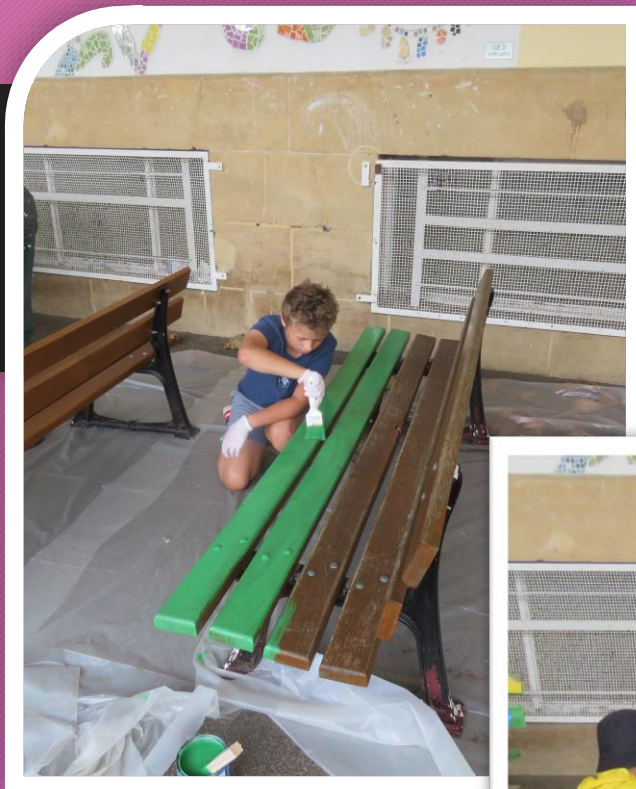
- **Objet : Création de bancs de l'amitié**

- Lors des commissions, les conseillers municipaux des jeunes ont souhaité créer des bancs de l'amitié **pour lutter contre l'isolement** des enfants et des personnes.
- Il s'agit de créer un lieu, un banc sur lequel un enfant ou un adulte s'assoit lorsqu'il est triste, lorsqu'il se sent seul et qu'il a besoin de compagnie. Chacun en le voyant, peut aller à sa rencontre pour discuter, échanger, rompre le silence et la solitude.
- L'idée est de créer des liens sociaux et d'amitié pour éviter que des personnes souffrent de la solitude.
- La création des bancs de l'amitié a été voté en réunion du conseil municipal des jeunes le 1^{er} juillet 2022

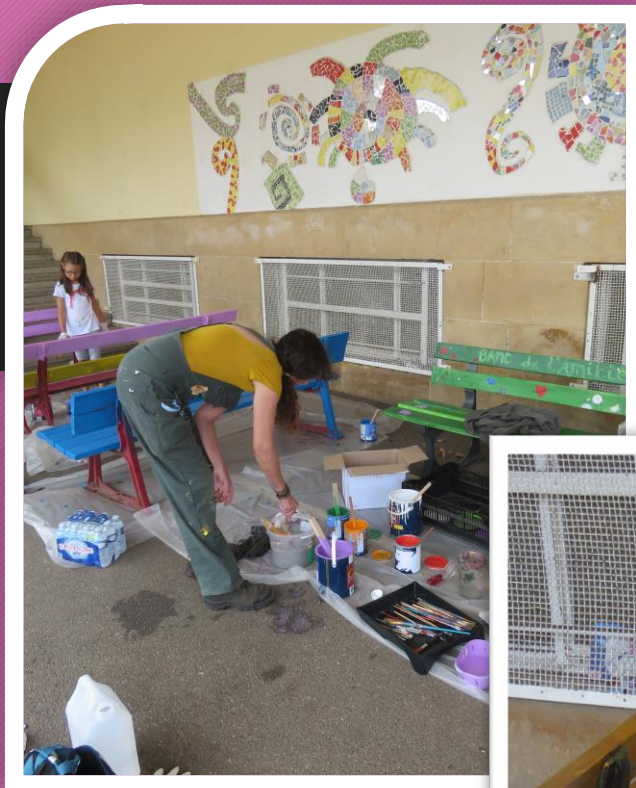
- Les conseillers municipaux des jeunes ont décidé la création de 6 bancs de convivialité dans les écoles (pour les élèves) et dans le parc municipal (pour toute la population) :
- 2 au parc municipal
- 2 à l'école du Parc
- 2 à l'école Charles Péguy
- 1 à l'école Jules Ferry
- 1 au collège.

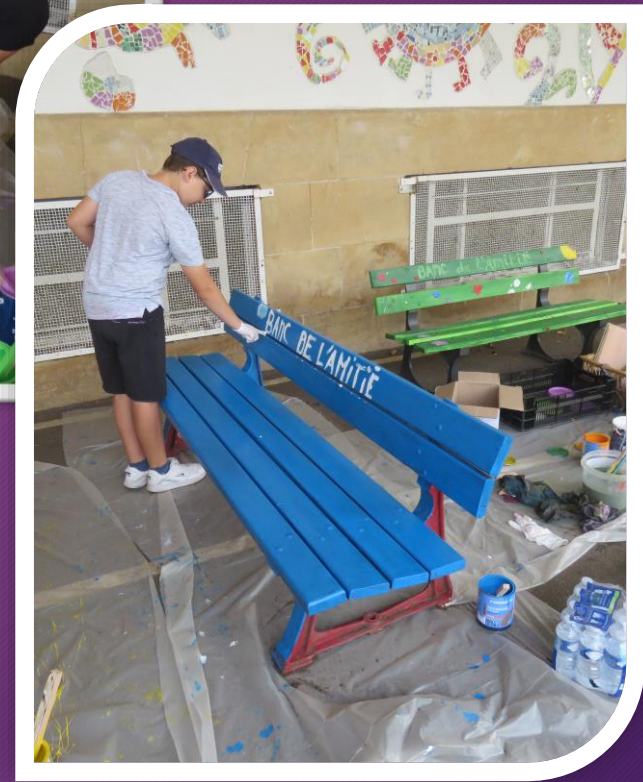
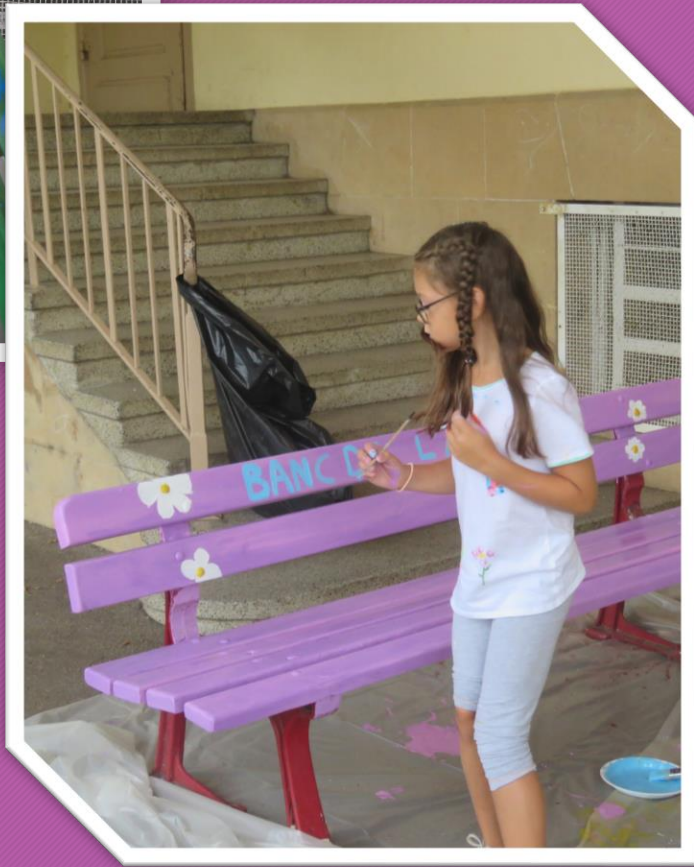
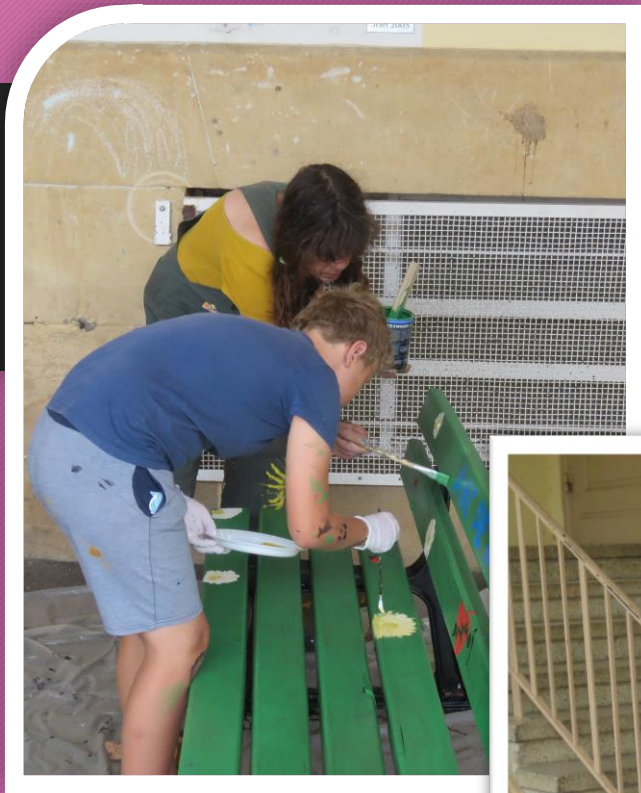


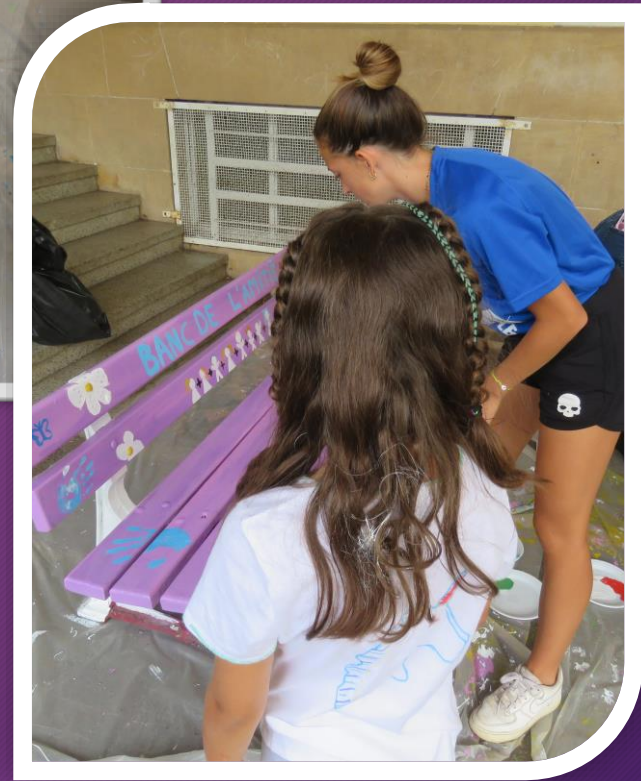
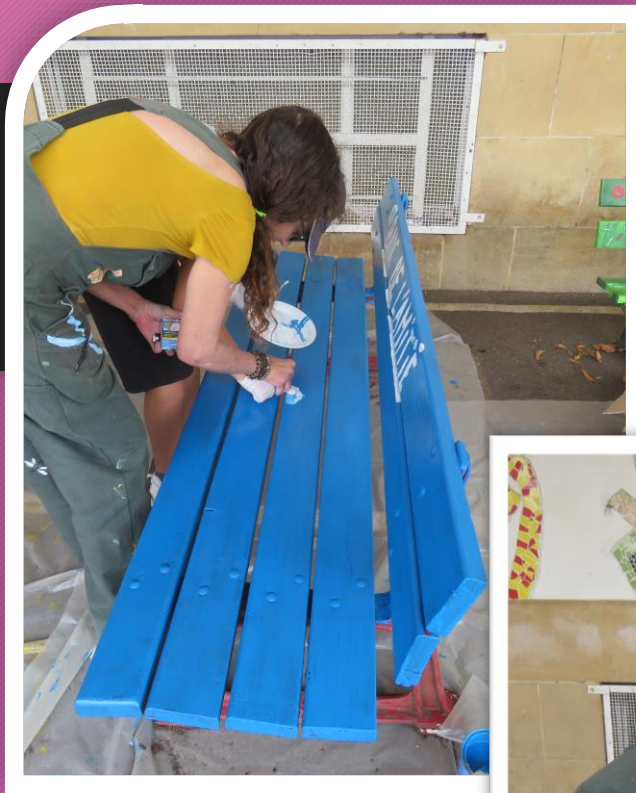
- Une collaboration avec les services techniques et les espaces verts a été sollicitée pour aider les conseillers municipaux des jeunes à peindre et décorer les bancs pour leur apporter de la gaieté.
- Le travail de rénovation et de peinture a pu se faire en atelier « peinture » le mercredi 17 août 2022 en compagnie de Shirley des espaces verts pour les bancs d'Amnéville et le mercredi 24 août 2022 pour celui de Malancourt-la-Montagne.
- Pour les bancs dans les écoles, un travail d'éducation civique est envisagé avec les directrices d'école et le concours du Service Enfance dès la rentrée pour expliquer les objectifs du banc de l'amitié.
- Une explication du projet sera présentée conjointement par le conseil municipal des jeunes et les directrices devant les élèves le temps de l'enseignement civique.
- Enfin, pour expliquer son utilité, un panneau devra être réalisé et apposé sur le banc, notamment pour les bancs situés au parc municipal.

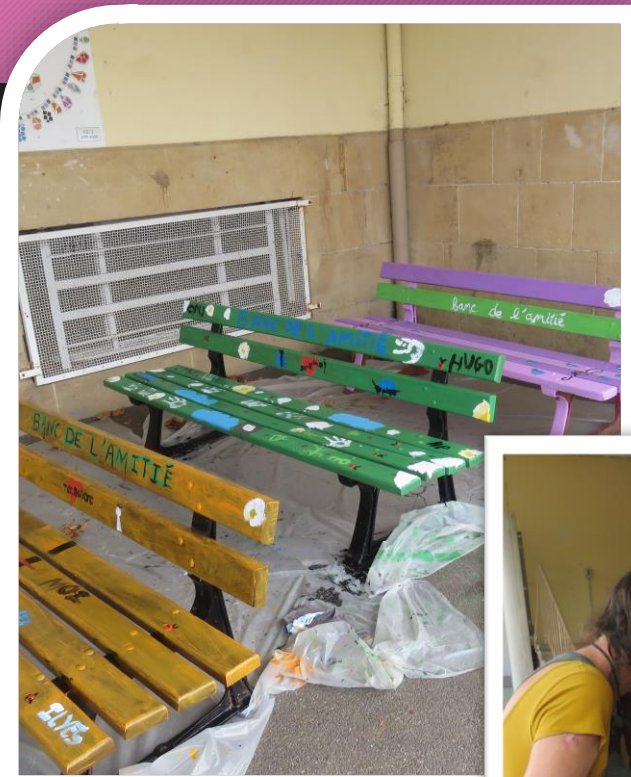


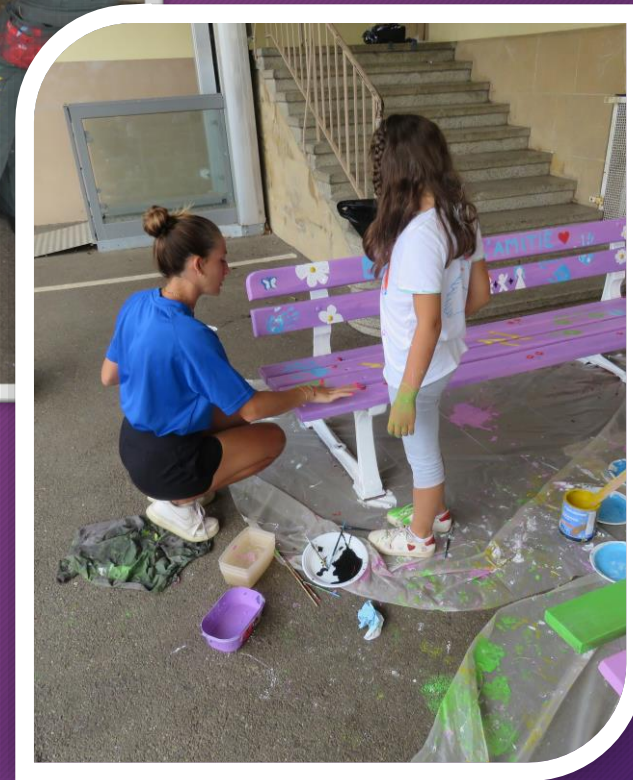
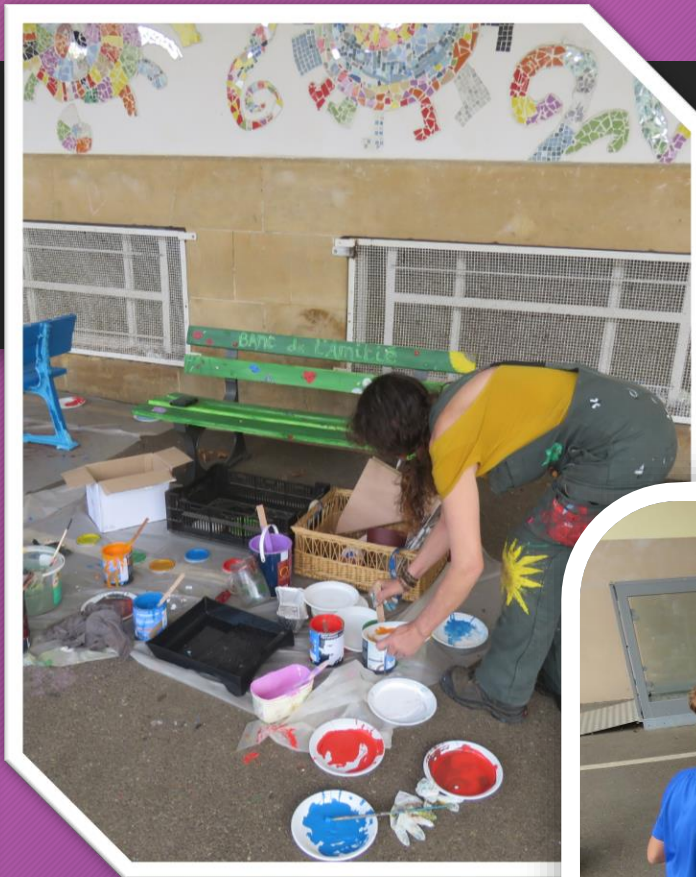
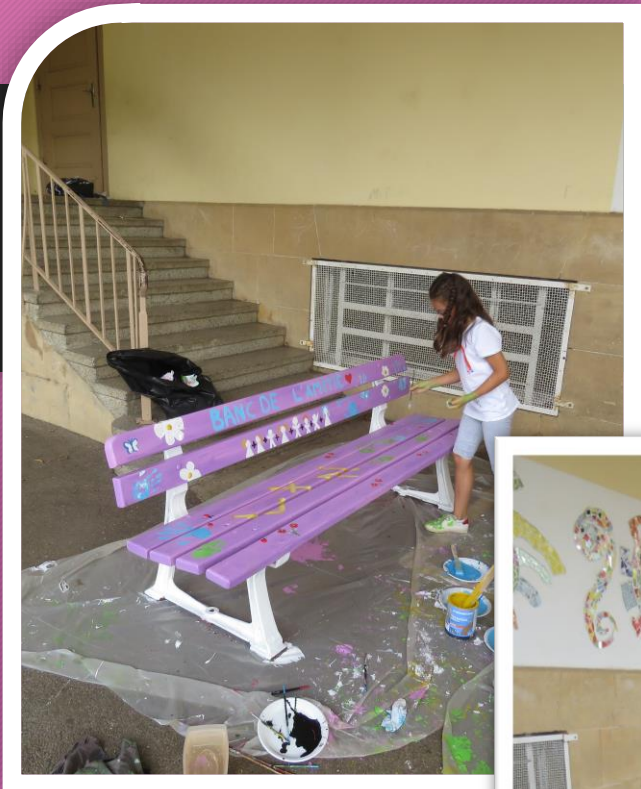
Amnéville

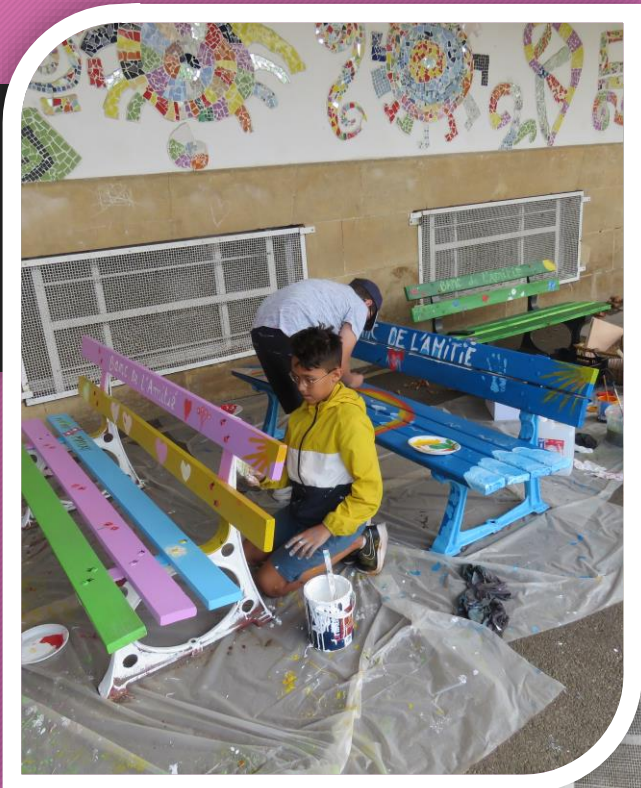


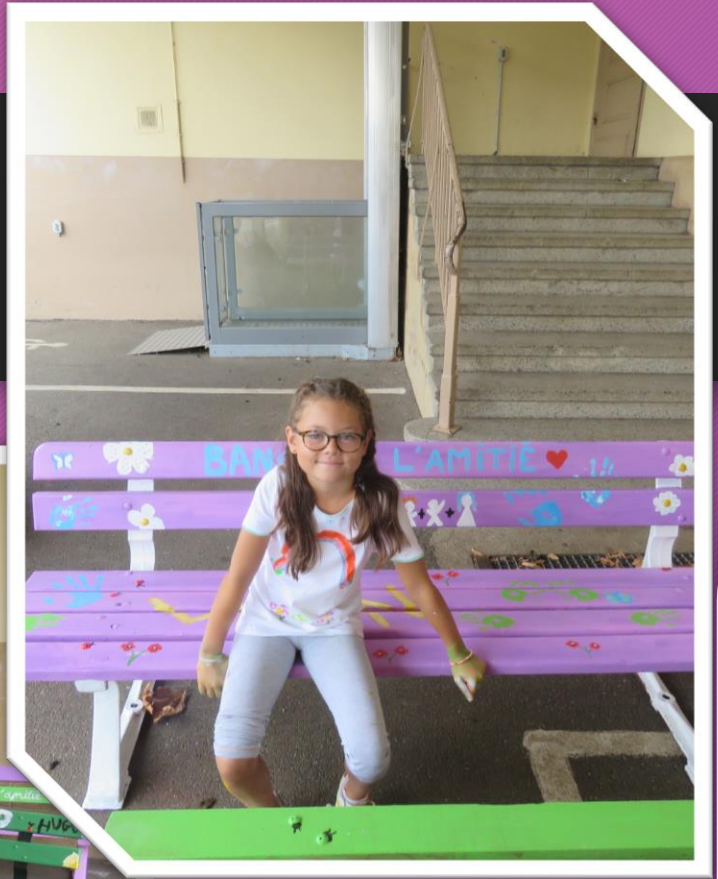






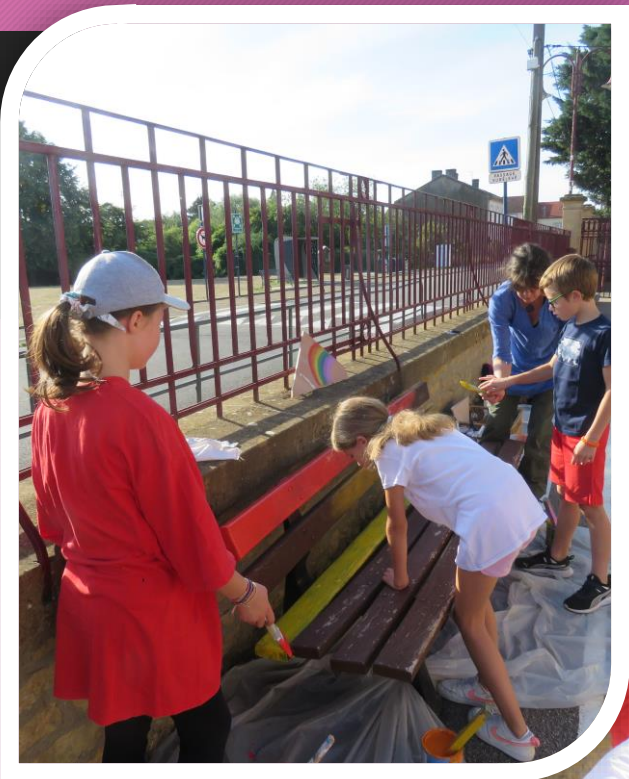












Malancourt-la-Montagne

